



INTENDANCE DE RÉSIDENCE ET CONCIERGERIE

07 67 16 69 34

contact@les-cles-sous-le-paillasson.fr

www.les-cles-sous-le-paillasson.fr

L'INTENDANCE DE VOTRE RÉSIDENCE

LES TARIFS 2018 :

LES PRESTATIONS	Montant ttc (hors forfaits)	Montant ttc (forfait résidence secondaire)	Montant ttc (forfait résidence principale)
Gardiennage des clés pour l'année	120 €	INCLUS	INCLUS
Contrôle après une tempête	70 €	INCLUS	INCLUS
Accueil des prestataires	40 €	30 €	30 €
Ménage du logement (Forfait suivant typologie)	voir annexe	voir annexe	voir annexe
Entretien du terrain (500 m ² maximum)	80 €	68 €	68 €
Rangement stère de bois dans abri (coût par stère)	35 €	35 €	35 €
<p>Dans le cas de travaux :</p> <p>Analyse des devis et le suivi des travaux : 50 € ttc minimum ou 6% ht du montant ht des travaux.</p>			
<p>Conseil en entretien du patrimoine :</p> <p>Le diagnostic est facturé 70 € ttc (Identification du problème et analyse des causes).</p> <p>Le programme d'amélioration est facturé 70 € ttc (Proposition de plusieurs solutions en fonction des critères et de la stratégie et restitution).</p> <p>La préparation de la mise en œuvre est fonction des deux points évoqués ci-dessus et fera l'objet d'une devis en fonction de vos attentes.</p>			

Ménage du logement :	STUDIO	T2	T3	T4	T5	T6
	Montant ttc	Montant ttc	Montant ttc	Montant ttc	Montant ttc	Montant ttc
Appartement	35,00 €	50,00 €	60,00 €	70,00 €	80,00 €	90,00 €
Maison	 	 	70,00 €	80,00 €	90,00 €	100,00 €
Ces tarifs peuvent évoluer, en fonction de la surface de la maison et des équipements à entretenir et notamment le nombre de sanitaires.						

LES PRESTATIONS PROPOSÉES :

GARDIENNAGE DES CLÉS :

Nous gardons un double de vos clés que nous tenons à votre disposition.

Cette prestation nous permet également d'accéder à votre domicile pour réaliser nos prestations.

Vos clés peuvent, sur votre demande écrite, être mises à disposition d'un tiers pour accéder à votre habitation. Ces dernières seront remises en main propre, à l'adresse de votre habitation, contre décharge.

Au-delà de 5 demandes de mise à disposition, sur l'année, l'intervention est facturée 35 € ttc.

CONTRÔLE APRÈS UNE TEMPÊTE :

Cette prestation comprend une inspection de votre propriété avec mise en œuvre des premières mesures urgentes si nécessaire, dans la limite des contraintes techniques à mettre en œuvre.

Dans tous les cas, un mail ou un appel téléphonique (en fonction de l'urgence) vous est adressé après chaque visite pour vous informer.

En cas de dégâts importants, une proposition d'action vous est immédiatement adressée.

En cas de dégâts importants, une proposition d'action vous est immédiatement adressée.

Dans le cadre d'un forfait, la visite après une «tempête» est réalisée au plus tard dans les 24 heures après l'avis de tempête. Elle est déclenchée à partir d'une alerte de niveau orange selon les critères de vigilance météorologique de MÉTÉO FRANCE.

DANS LE CAS DE TRAVAUX :

Nous proposons l'analyse des devis et le suivi des travaux.

L'acceptation des devis et le règlement des factures sont effectués par vos soins. La société dans le cadre de sa mission formule des préconisations. Vous restez le seul décideur et signataire.

Au minimum, une visite de chantier est programmée par semaine. En fonction des travaux, elles peuvent être plus nombreuses.

Un compte rendu et un reportage photo pour vous permettre de connaître et de visualiser l'avancement des travaux sont effectués systématiquement après chaque visite. Ces éléments sont adressés par mail.

ACCUEIL DES PRESTATAIRES :

Réception des artisans pour établissement de devis, entretien de la chaudière, de la cheminée, livraison de fuel, de bois (le rangement dans l'abri à bois n'est pas compris dans cette prestation, il peut être réalisé et facturé en annexe).

Nous garantissons notre présence permanente pendant la durée de l'intervention des entreprises.

Il s'agit juste d'une mise en relation et éventuellement d'un suivi, le règlement des artisans est effectué par vos soins.

Un mail vous est adressé après la réalisation de la prestation.

L'ENTRETIEN DE VOTRE TERRAIN ET LE MÉNAGE DE VOTRE RÉSIDENCE :

ENTRETIEN DU TERRAIN :

Cette prestation peut être assurée soit par la société soit par un de nos partenaires. Il s'agit d'une prestation d'entretien courant, elle comprend la tonte de la pelouse et la découpe des bordures.

Sont notamment exclus de cette prestation, le taillage des haies, les gros travaux d'entretien.

Vous êtes informé par mail après chaque intervention de l'entreprise.

MÉNAGE DU LOGEMENT :

«les clés sous le paillason» réalise les prestations suivantes :

- Nettoyage des sols (aspirateur et serpillière),
- Nettoyage des sanitaires,
- Nettoyage des éléments de cuisine,
- Dépoussiérage des meubles,

Sont notamment exclus de cette prestation : le nettoyage de l'électroménager, de la vaisselle, du barbecue, la gestion des lits et la réparation des dégradations éventuelles. La société peut réaliser ces prestations mais elles feront l'objet d'une facturation complémentaire.

Vous êtes informé par mail après chaque intervention de la société.

CONSEIL EN OPTIMISATION D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

La prestation consiste à réaliser un diagnostic de la situation et d'établir avec vous la mise en place d'un programme cohérent d'actions visant à l'amélioration de la situation. L'objectif est d'obtenir un résultat visible rapidement.

Nous proposons également de vous accompagner dans la mise en œuvre et dans l'optimisation des coûts.

La méthode employée :

- Identifier le problème.
- Analyser les causes : comprendre ce qui fait le problème.
- Imaginer toutes les solutions au problème.
- En choisir une ou plusieurs en fonction des critères et de la stratégie.
- Préparer la mise en œuvre.